

charge de com

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03  
Tél. : (226) 25-30-70-64/65  
Fax. : (226) 25-30-72-42

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



Ouagadougou, le 27 JUIL 2022

00000043  
**Communiqué n°2022- /MESRI/SG/UJKZ/P**

**Portant recrutement d'étudiants en première année de Master en Sciences de l'Environnement pour le compte du Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) – Année Académique 2022-2023**

Dans le cadre de la formation en Master des Sciences de l'Environnement, le Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) recrute des étudiants pour la cinquième promotion.

## **I. OBJECTIF DE LA FORMATION**

L'objectif général du Master avec la Mention de Sciences de l'Environnement est de former des compétences de haut niveau disposant du savoir-faire et savoir-technique transdisciplinaires capables de concevoir et de conduire des activités pour la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles avec une orientation dans les spécialités suivantes :

- Socio-économie de l'Environnement ;
- Technologie de l'Environnement ;
- Biodiversité et Environnement.

## **II. DEBOUCHES**

Le diplômé en Sciences de l'Environnement du CEPAPE peut-être employé dans les Ministères, Organisations Internationales et ONG, Associations, Structures Publiques

Décentralisées ou Privées ayant des activités environnementales et de développement durable.

### **III. CONDITIONS DE CANDIDATURE**

Est autorisé à présenter son dossier pour le recrutement, tout étudiant ou professionnel remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire au moins d'une Licence (BAC+3) ou de tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur dans les domaines des Sciences Humaines, Economiques ou Juridiques (Spécialité Socio-économie de l'Environnement) ou dans les domaines Sciences et Technologies ou Sciences Agronomiques (Spécialité Technologie de l'Environnement, Spécialité Biodiversité et Environnement) ;
- avoir une autorisation administrative couvrant la durée de la formation pour le professionnel en activité.

### **IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit être composé de :

- 1) une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- 2) un extrait d'acte de naissance ;
- 3) une copie légalisée du Baccalauréat ;
- 4) une copie légalisée de l'attestation ou du diplôme de Licence ou du diplôme équivalent ;
- 5) une copie légalisée ou certifiée conforme des relevés de notes de la 1ère à la 3ème année ;
- 6) un certificat de nationalité ;
- 7) un curriculum vitae daté et signé par le candidat ;
- 8) une lettre de motivation ;

**Pièces supplémentaires exigées pour les candidats au régime salarié (professionnel) :**

- 9) une copie d'attestation ou de certificat d'embauche ;
- 10) une autorisation du responsable de service précisant que le candidat peut entreprendre la formation.

### **V. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 Août au 20 Septembre 2022 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

## **VI. MODE DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION**

### **1. MODE DE RECRUTEMENT ET CALENDRIER**

Une présélection sera faite sur examen de la qualité des dossiers de candidature suivi d'un entretien oral avec les candidats pour la sélection finale.

Les résultats de la présélection seront publiés au plus tard le 27 septembre 2022 par affichage au CEPAPE.

L'entretien oral aura lieu le 04 octobre 2022 à partir de 8 heures au CEPAPE.

Les résultats définitifs seront publiés au plus tard le 07 octobre 2022 par affichage au CEPAPE.

**Le nombre de places est limité à trente-cinq (35).**

L'accueil des étudiants est prévu pour le 10 octobre 2022.

### **2. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION**

Les frais d'inscription à l'Université Joseph KI-ZERBO sont de :

- ✓ 15 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA pour les inscriptions sous régime étudiant ;
- ✓ 50 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA pour les inscriptions sous régime particulier ;
- ✓ 250 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays hors zone UEMOA.

Les frais de formation sont de :

- ✓ 250 000 francs CFA en Master I ;
- ✓ 500 000 francs CFA en Master II.

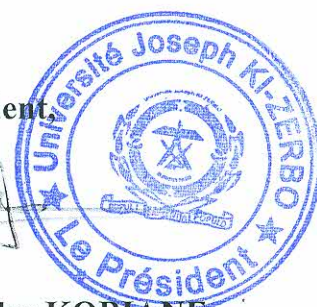
**NB** : L'admission au test ne donne pas droit à une bourse d'études.

**Infoline** : Tél bureau: 25331460

mobiles : 70230762 / 78979789

Email : [secretariat.cepape@gmail.com](mailto:secretariat.cepape@gmail.com), [cepape@ujkz.bf](mailto:cepape@ujkz.bf)

**Le Président,**



**Pr Jean François Silas KOBIANE**  
*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

**Ampliation :**

- large diffusion